

## TARIFS 2009

Les cotisations sont payables d'avance selon une périodicité choisie par le souscripteur (réglement trimestriel, semestriel ou annuel). Elles dépendent de l'option choisie (Complète ou Urgence), de la zone (A ou B) déterminée par le pays de destination et de l'âge de chaque Assuré calculé par millésime (c'est-à-dire l'âge atteint au cours de l'année d'effet ou de renouvellement du contrat, quelle que soit la date anniversaire).

Le règlement de la première échéance est joint lors de l'adhésion.

### COTISATIONS ANNUELLES

• par personne en euros

	Option complète		Option urgence	
	Zone A	Zone B	Zone A	Zone B
moins de 18 ans	1 236	1 752	732	996
de 18 à 25 ans	1 404	2 040	852	1 200
de 26 à 30 ans	1 656	2 400	1 008	1 428
de 31 à 35 ans	1 944	2 832	1 176	1 680
de 36 à 40 ans	2 112	3 096	1 272	1 824
de 41 à 45 ans	2 364	3 456	1 404	2 028
de 46 à 50 ans	2 628	3 852	1 548	2 232
de 51 à 55 ans	2 904	4 260	1 680	2 448
de 56 à 60 ans	3 660	5 388	2 028	2 952
de 61 à 65 ans	4 776	7 056	2 472	3 636
65 ans et +	6 132	9 108	3 156	4 644

Zone A : Monde entier, sauf Etats-Unis, Canada, Japon, Suisse.

Zone B : Monde entier.